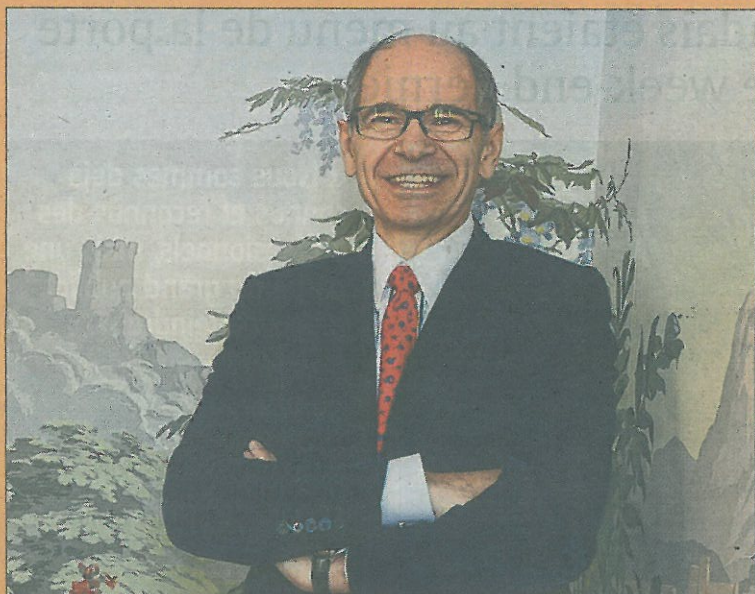


RÉGLEMENTATION

« Reconnaître l'appellation champagne est capital »



Jean-Marie Barillère est président du CNIV depuis juillet 2014. Bernard Sivade

Le 9 mai, Jean-Marie Barillère, co-président du Comité champagne, est allé à la rencontre du ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, en sa qualité de président du Comité national des interprofessions des vins à appellation d'origine.

► Le ministre a annoncé un déblocage d'1,5 millions d'euros de crédits d'État pour la lutte contre le dépérissement du vignoble. Cela doit être une satisfaction ?

Ce financement supplémentaire était l'un des objectifs de la réunion. Nous sommes très heureux car cela correspond à un effort des professionnels. Il est normal que l'État aide ces mêmes professionnels. La Champagne est moins concernée que d'autres par les maladies du bois mais elle l'est vis-à-vis des viroses du court-noué.

► Vous avez également parlé de simplification de la réglementation viticole européenne. Où en est-on ?

L'idée de la Commission était de simplifier le règlement européen en travaillant sur une réglementation pour l'ensemble des produits agricoles. Le vin aurait été soumis à un règlement qui touche tous les produits agricoles. Or cela serait nier ses spécificités et problématiques. Nous avons donc considéré que cela complexifiait, au contraire, la réglementation. Le gouvernement français était contre, comme d'autres, donc aujourd'hui, c'est bloqué. Une autre discussion doit avoir lieu.

► Autre satisfaction, pour la Champagne en tout cas, le rappel du ministre de la ligne rouge concernant

Jérôme Despey, président du conseil des vins de FranceAgriMer, était également présent lors de cette rencontre

les indications géographiques ?

La position champenoise est simple. Nous sommes favorables à tout ce qui est accord de libre-échange autour des tarifs douaniers, de l'export... à condition qu'il y ait une concurrence loyale. Or, aujourd'hui, elle est déloyale puisque les Américains ont toujours le droit d'utiliser les termes « American champagne » ou « Californian champagne ». Reconnaître l'appellation est capital.

► Lors de cette rencontre, y a-t-il eu des avancées concernant les autorisations de plantation ?

Nous aurons une nouvelle réunion. Mais l'idée est d'avoir une gouvernance plus claire que l'an dernier. Nous continuons à travailler pour que les procédures soient claires pour tout le monde.

► Êtes-vous d'accord avec le port des équipements de protection individuelle (EPI) dans les vignes ?

C'est aussi farfelu que l'hébergement des vendangeurs. Le principe de précaution a encore frappé. Interdisons les produits dangereux plutôt, soyons logiques !

Propos recueillis par CLAIRE HOHWEYER